

MODIFICATION de la CONSTITUTION
FIERS des PARLEMENTAIRES de TARN et GARONNE
"LES LANGUES REGIONALES APPARTIENNENT AU
PATRIMOINE DE LA FRANCE"

Inscrites dans la constitution française à l'article 75, les langues régionales appartiennent désormais officiellement au patrimoine de la nation. Nous saluons les 103 courageux sénateurs qui dès le premier vote ont manifesté leur ouverture, par delà les différences politiques. Nous remercions et félicitons les deux députées de Tarn et Garonne, Brigitte Barèges et Sylvia Pinel et deux sénateurs de Tarn et Garonne, Jean-Michel Baylet et Yvon Collin qui ont confirmé leur premier vote. Ravis de la démarche de nos élus en faveur des langues dites régionales il nous semble important de rappeler qu'au Conseil général de Tarn et Garonne Jean-Michel Baylet mène une politique occitane dynamique exemplaire en Midi-Pyrénées :

- depuis 1988 l'opération AL CANTON dont nous saluons la sortie du dernier ouvrage consacré au canton de Montech
- la création, au sein de l'assemblée départementale, d'un intergroupe de réflexion soutenant la culture occitane (liste sur page suivante)
- la participation avec les communes au financement des interventions en occitan organisées dans les écoles par le biais de l'ALCOC (Association pour la langue et la culture occitane présidée par Didier Delpeyrou).

Ces actions sont dans le droit fil du discours de Frédéric Cayrou qui, au Sénat déclarait le 7 mars 1950 « je suis convaincu que grâce à nos efforts réunis la littérature d'Oc comme la littérature bretonne et catalane [...] reprendra bientôt dans nos enseignements scolaires, la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre ». (on peut lire l'intégralité du discours à la médiathèque et de MONTPEZAT de QUERCY (jusqu'au 30 septembre) à l'exposition consacrée à Frédéric CAYROU dans le cadre de l'hommage qui lui est rendu à l'occasion du cinquantenaire de sa mort .

- dans le cadre du bicentenaire du département deux soirées (sur cinq) initiées par le Conseil général) sont consacrées à la culture occitane : 8 août à LAUZERTE danses traditionnelles avec Les compagnons du Pays d'Oc et 12 août à LAVIT de LOMAGNE , « Lo bilhet pel Paradis », théâtre avec la troupe de Vazerac-Labarthe

Fier d'appartenir à un département pilote en la matière, « Tarn e Garona occitan , association Frédéric Cayrou » demande à tous ceux qui ont à cœur de défendre la langue occitane en particulier et la diversité linguistique en général , d'inviter les élus* des trente deux départements de l'Occitanie française** à développer activement la reconnaissance et le respect des langues régionales . Une France sourde à sa propre diversité ne saurait être crédible quand elle la défend au niveau international.

*Rappelons que parce que « LA SAUVEGARDE D'UNE CULTURE EST UNE AFFAIRE DE VOLONTE POLITIQUE » il existe une association des élus occitans forte de plus de 600 membres : l'Association des Conses (maires) et élus occitans » (ACEOC). président Roger Lassaque, maire de Saint-Martin le Redon dans le Lot . Pour plus d'informations : www.aceoc.org / rlassaca@aceoc.org

** n'oublions pas qu'il y une douzaine de vallées occitanes en Italie et qu'en Espagne, l'occitan est déjà reconnu langue-co-nationale dans le val d'Aran (lire page 2).

CONSEIL GENERAL

INTER GROUPE DE REFLEXION OCCITAN -
FOND d'INTERVENTION OCCITAN

Christian ASTRUC (Président du groupe)	maire de DUNES	AUVILLAR
Hervé ANDRIEU	maire de Cazes Mondenard	LAUZERTE
Robert BENECH	maire de	CASTELSARRASIN
Bernard DAGEN	Falguières	CASTELSARRASIN
Ghislain DESCAZEAUX		MONTAUBAN canton IV
Francis GARRIGUES		LAVIT de LOMAGNE
Roland GARRIGUES		MONTAUBAN
Pierre GUILLAMAT		MOISSAC I
Odé GUIRBAL		BEAUMONT de LOMAGNE
Guy HEBRAL	maire de Molières	MOLIERES
Alain LACOMBE	maire de Miramont de Quercy	BOURG de VISA
Jean-Paul RAYNAL		SAINT ANTONIN NOBLE-VAL
Léopold VIGUIE		CAYLUS
Denis ROGER	maire de	VERDUN SUR GARONNE
Etienne ASTOUL	maire de	VILLEBRUMIER
Joel CAPAYROU	maire de	SAINT NICOLAS de la GRAVE

COMMISSION des AFFAIRES CULTURELLES

Président : Roland GARRIGUES

Vice-président : Robert BENECH

Secrétaire : Jacques ROSET

Membres :

Guy-Michel AMPOCIELLO ,
 Michel MARTY,
 Alain LACOMBE,
 Raymond MASSIP,
 Ghislain DESCAZEAUX,
 Jean-Pierre QUEREILHAC

MAIRIE de MONTAUBAN

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

Philippe MAURIN , adjoint

Laurence PAGES, adjointe

Catherine SEGUY, adjointe

Annie GUILLOT, CM

Michèle BILLIERES, adjointe

Monique VALAT, CM

Dominique SALOMON, CM

Marie-Claude BOUYSSI, CM